

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Edmond TROILLET

Nos morts : M. Cyrille Gard : président du  
Tribunal d'Entremont

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1950, tome 48, p. 259-260

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

M. CYRILLE GARD  
Président du Tribunal d'Entremont

Devant cette tombe prématurément ouverte, on voudrait se recueillir. Toute vie qui s'achève est un enseignement, et celle de M. Cyrille Gard est, à bien des égards, un exemple.

Péguy dit quelque part que rien n'est plus mystérieux que les sourdes préparations qui attendent l'homme au seuil de la vie et que tout est joué avant que nous ayons douze ans.

Il est certain que nous ne sommes que les chaînons d'une race et que tout est commencé pour nous bien avant nous. Nos instincts, nos aspirations, nos goûts, nous viennent d'un passé que nous ignorons nous-mêmes.

Pour dire ce que fut M. Cyrille Gard, il faudrait évoquer cette longue lignée de notaires-paysans dont il est issu, que

les travaux de la terre façonnaient autant que l'étude du latin et des textes légaux, et qui puisaient à cette double source une science exacte de la vie, une juste appréciation des valeurs, et parfois une sereine et douce philosophie.

S'il consacra sa vie à la chose publique, M. Cyrille Gard ne s'éloigna jamais de la terre, à laquelle il adhérait par toutes les fibres de son être. La vue des travaux agricoles, l'odeur de la terre retournée, des foins coupés, éveillaient en lui des résonances profondes et quasi ancestrales. Tous les aspects de la vie paysanne lui étaient d'ailleurs familiers et chers, et il n'était pas rare de voir sa haute silhouette se mêler aux laboureurs, accompagner un troupeau sur l'alpage, ou se pencher dans les vignes au moment des vendanges.

Cette familiarité constante avec les choses et les gens de la terre l'a préservé de bien de ces erreurs de jugement où aboutit l'amour exclusif des idées chez ceux qui ont perdu tout contact direct avec la nature.

Comme homme politique, M. Cyrille Gard a laissé le souvenir d'un magistrat intègre, consciencieux, plein d'initiative. C'est sous sa présidence, qui dura vingt ans, que la Commune de Bagnes reçut une impulsion nouvelle, que furent créées les routes de Fionnay et de Verbier, qui devaient si considérablement aider au développement de ces stations, que furent exécutés tant de travaux destinés à améliorer le sort du paysan, tels que constructions de ponts, endiguement de torrents, que fut introduite l'assurance infantile, etc.

Il fut aussi, durant de nombreuses années, le secrétaire français très apprécié du Grand Conseil.

Dans l'exercice de ses délicates fonctions de Juge, M. Gard s'efforça de concilier les rigueurs de la loi avec ces sentiments de profonde humanité et de large bienveillance qui formaient le fond de sa nature. Contraint de punir au nom de la société, il restait objectif toujours, et si le Juge devait parfois se montrer sévère, l'homme demeurait indulgent. Comme juge civil, il apaisait, pacifiait, conciliait, empêchant souvent des conflits d'intérêts de dégénérer en rancunes tenaces.

Il aimait les hommes, bien que ses doubles fonctions d'homme politique et de Juge ne lui eussent pas laissé beaucoup d'illusions sur eux. Il les aimait malgré leurs faiblesses, et peut-être même à cause de leurs faiblesses, il les aimait pour leurs qualités et pour leurs défauts, pour leurs élans vers le bien et pour leurs penchants vers le mal, pour tout ce qui fait leur grandeur et leur misère.

N'être à personne pour être à tous, telle semble devoir être la condition essentielle de l'exercice des fonctions publiques. M. Gard a réalisé cette gageure de se donner à tous en général et d'être en même temps à chacun en particulier, tant sa large et générale bienveillance se doublait d'une franche et sincère cordialité.

Edm. TROILLET